



## Revue archéologique de l'Est

Tome 54 | 2005  
n°176

---

Collectif, *Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum, Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte, Trier, Kliomedia, 2004. (Trierer historische Forschungen, Bd 49)*

234 p., ill. photos et dessins NB. ISSN 0720-9096, ISBN 3-89890-073-8.

Jacques Meissonnier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/1134>  
ISSN : 1760-7264

### Éditeur

Société archéologique de l'Est

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2006  
Pagination : 392-396  
ISBN : 2-915544-06-9  
ISSN : 1266-7706

### Référence électronique

Jacques Meissonnier, « Collectif, *Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum, Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte, Trier, Kliomedia, 2004. (Trierer historische Forschungen, Bd 49)* », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 54 | 2005, mis en ligne le 07 septembre 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/1134>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

Collectif, *Recherches sur la monétarisation et l'économisation fonctionnelle de l'argent dans les provinces nord-ouest de l'Empire romain, Actes du 2<sup>e</sup> Symposium sur l'histoire antique de l'économie, Trier, Kliomedia, 2004. (Recherches historiques de Trier, Bd 49)*

234 p., ill. photos et dessins NB. ISSN 0720-9096, ISBN 3-89890-073-8.

Jacques Meissonnier

---

- 1 Le second symposium de Trèves sur l'histoire de l'économie antique s'est tenu du 29 septembre au 2 octobre 1999 et ses actes paraissent en 2004. Ils regroupent 15 contributions de 13 auteurs (J.-L. Brunaux, L.-P. Delestrée, G. Dembski, M.-P. Garcia-Bellido, K. Gruel, C. Haselgrove, R. Lafer, R. H. M. Loscheider, N. Roymans, S. Scheers, K. Strobel, J. Van Heesch, R. Wolters) en allemand (8), en anglais (4) et en français (3). Elles traitent de la monétarisation et de la fonction économique de la monnaie dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain qui donnent naissance à un premier espace économique européen. Quand y apparaît la monnaie ? Quand une véritable économie monétaire remplace-t-elle le troc ? Comment et quand se fait le passage de la monnaie celtique à la monnaie romaine ? En effet, la conquête romaine n'a pas toujours imposé du jour au lendemain son monnayage. Après S. Scheers qui traite de l'apparition de la

monnaie dans l'ensemble de la Gaule, les différents auteurs apportent leurs réponses région par région.

- 2 S. Scheers (p. 7-26 dont 3 pl. de photos) traite de la naissance du monnayage en Gaule, qui est liée à l'imitation de monnaies grecques, statères de Philippe II de Macédoine bien sûr, mais aussi d'autres monnaies grecques. Après un inventaire des originaux grecs trouvés en Gaule, l'a. aborde le problème de leurs imitations, qu'elle replace dans un cadre historique et monétaire pour conclure sur leur datation. « Il est possible qu'en Gaule, les premières imitations de Philippe aient été frappées dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais, dans ce cas, il s'agit probablement d'émissions isolées... la plupart des imitations de Philippe » semblent se situer « au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ... après la 2<sup>ème</sup> guerre punique et la victoire romaine... C'est à ce moment que les grandes séries ont dû commencer et que la frappe monétaire a commencé à se généraliser à travers la Gaule. »
- 3 C. Haselgrove (p. 27-52) s'attache à mesurer l'impact de la conquête romaine sur l'économie monétaire indigène dans le nord de la Gaule et le sud de la Bretagne (au sens antique). Il distingue les réactions des peuples qui étaient ou non déjà familiarisés avec des échanges fondés sur la monnaie. Il compare la situation du nord de la Gaule conquise par César en 57-51 av. J.-C. et celle du sud de la Bretagne conquise par Claude entre 43 et 47 ap. J.-C.
- 4 Après la conquête de la Gaule, les peuples de la Gaule Belgique continuent leur frappe de monnaies. Les frappes de monnaies d'or diminuent rapidement, mais ne cessent pas immédiatement. Le bronze frappé progresse et remplace le potin. Les légendes deviennent courantes sur les monnaies alors qu'elles étaient rares auparavant. Les frappes indigènes déclinent rapidement après qu'Auguste a lancé sa réorganisation des provinces gauloises en 27 av. J.-C. La poursuite des frappes gauloises après la conquête est encouragée par deux faits : d'abord les troupes auxiliaires gauloises de César devaient être payées par leur propre peuple, en monnaie gauloise ; ensuite, les Romains ne laissent pas de gros contingents de troupes en Gaule Belgique dont ils confient l'administration à des chefs gaulois clients qui émettent pour leurs besoins. En Gaule, les monnaies romaines frappées avant le règne d'Auguste et, surtout, arrivées en Gaule avant son règne, sont extrêmement rares.
- 5 En Bretagne, la situation se présente différemment. Un siècle a passé entre les deux conquêtes. Les monnaies celtiques de Bretagne ont déjà subi l'influence du monnayage romain pour les légendes aussi bien que pour les types. Les troupes de Claude, légionnaires ou auxiliaires, sont toutes payées en monnaies romaines. Après la conquête de la Bretagne, de forts contingents militaires y demeurent, appelant ainsi un puissant flot de monnaies romaines pour leur solde. La Bretagne a donc adopté beaucoup plus vite que la Gaule l'usage de la monnaie romaine. Les monnaies celtiques continuent cependant à être utilisées dans les sanctuaires comme offrandes aux dieux, plus longtemps que dans les autres types de sites, villas ou agglomérations.
- 6 Pour la Gaule comme pour la Bretagne, C. H. chiffre la disparition progressive des monnaies celtiques grâce aux monnaies de fouilles de plusieurs sites de part et d'autre de la Manche. C.H. insiste à juste titre sur la nécessité de publier les monnaies découvertes en fouilles, en évitant de séparer gauloises et romaines et en privilégiant les découvertes en stratigraphie, confrontées aux autres mobiliers.
- 7 La signification de la conquête romaine pour les Celtes de l'espace alpin et du haut Danube est étudiée par G. Dembski (p. 53-59). Il établit une correspondance entre les

monnaies des Celtes du Danube (tétradrachme et petite monnaie d'argent) et les monnaies romaines (denier et as). Le territoire étudié comprend essentiellement l'Autriche actuelle et quelques marges nord et sud où vivaient les *Boii*, *Alauni*, *Vindelici*, *Brigantii*, *Breuni*, *Ambisontes*, *Laianci*, *Saevates*, *Amblini* et *Taurisci*.

- 8 Nous avons du mal à placer précisément sur une carte les différents peuples de la Gaule. Consolons-nous, ce n'est pas plus facile pour les anciens peuples de la péninsule ibérique, d'autant plus que, d'abord celtes ou ibères, au cours de leur histoire, ils se sont mélangés, ils se sont empruntés un certain nombre de marqueurs et que les limites de leurs territoires ont changé et qu'ils se sont déplacés ! M.-P. Garcia-Bellido (p. 61-89 dont 11 cartes) nous aide à y voir plus clair en accompagnant son propos de nombreuses cartes de trouvailles monétaires établies selon les grandes périodes de l'histoire de la péninsule depuis l'arrivée des Carthaginois en 237 av. J.-C. jusqu'à la fin du règne de Tibère en 37 ap. J.-C.
- 9 Toutes les régions de la péninsule ibérique n'utilisaient pas la monnaie couramment. Les bassins de l'Èbre et du Guadalquivir regroupent presque tous les ateliers monétaires localisés qui ont fonctionné avant l'époque césarienne. En dehors de ces deux zones, les autres régions semblent réfractaires à la monnaie. Les premiers monnayages indigènes apparaissent à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. pendant la seconde guerre punique. Ensuite, les Romains ont conquis la partie est de la péninsule entre 218 et 185 av. J.-C. C'est probablement Caton (vers 197) qui a conduit une réforme administrative qui crée l'*Hispania citerior* (à l'est et au sud) et l'*Hispania ulterior* (à l'ouest et au centre) et qui se traduit sur le plan monétaire par la réduction du nombre d'ateliers frappant l'argent de 110 à 5. Chacun des cinq ateliers sous autorité romaine frappe pour une *civitas* des monnaies avec des légendes indigènes au génitif.
- 10 D'après les découvertes monétaires des camps romains autour de Numantia, entre 185 et 133 av. J.-C., certains peuples débutent leurs émissions monétaires au fur et à mesure des progrès de la conquête romaine. Sept ateliers sont ouverts pour la frappe de l'argent, tandis qu'une cinquantaine, dont seulement la moitié sont localisés, frappent le bronze. Même si les soldats romains reçoivent leur solde en monnaie romaine, ils sont les premiers agents de monétarisation des régions intérieures qui ne pratiquaient pas l'économie monétaire avant les guerres numantiennes.
- 11 Entre les guerres numantiennes et la révolte de Sertorius (133-82 av. J.-C.), de nombreux trésors monétaires - de deniers romains pour l'essentiel - ont été enfouis entre 110 et 90 av. J.-C. dans la zone argentifère de la Sierra Morena, qu'il est difficile d'expliquer. Faut-il invoquer des raids lusitaniens dans ces régions minières pour financer leur guerre contre Rome ? L'abondance de monnaies romaines dans l'Hispanie ultérieure reflète-t-elle la présence de nombreux immigrants italiens dans le district argentifère où les sociétés de publicains avaient des concessions minières ?
- 12 Pendant la révolte de Sertorius (82-72 av. J.-C.), les hautes vallées de l'Èbre et du Douro sont rapidement intégrées dans l'économie monétaire. D'énormes quantités de monnaies indigènes sont frappées à cette époque aussi bien pour les besoins économiques de la guerre que comme support de propagande politique fondée sur une résurgence de la culture indigène.
- 13 La période qui suit la défaite de Sertorius (72-44 av. J.-C.) marque la fin de la culture indigène officielle avec l'abandon de l'écriture ibérique et du type monétaire au cavalier ibère, qui étaient des emblèmes nationaux. C'est de cette époque que date la latinisation

de l'intérieur et du nord de la péninsule avec l'utilisation de la langue latine et de la culture romaine jusque dans le monnayage et avec la fin du monnayage indigène. La chronologie précise de cette période ne s'établit pas facilement parce qu'il n'y a plus d'émission d'argent, parce que les émissions de bronze ne sont pas thésaurisées et parce que les guerres civiles entre César et Pompée ont provoqué trop peu d'enfouissements monétaires dans la péninsule ibérique.

- 14 Avec les règnes d'Auguste et Tibère (27 av. - 37 ap. J.-C.), s'ouvre une nouvelle ère. En 25 av. J.-C., Auguste met en place un atelier impérial à Emerita qui est chargé d'approvisionner les troupes du nord-ouest de l'Espagne en monnaies de bronze et d'argent. Deux autres ateliers impériaux sont créés vers 20-17 av. J.-C. à Caesaraugusta et Colonia Patricia juste au moment où plusieurs légions sont transférées d'Espagne sur le *limes* de Germanie. Les enfouissements de trésors ne correspondent certainement pas à des dépôts de militaires près de leurs camps ou près des lieux de combat, mais illustrent plutôt l'établissement de vétérans dans cette riche région minière. Les troupes dans le nord de la péninsule représentent alors 48.000 hommes dont la solde provient entièrement des ateliers espagnols, car pas une monnaie de Rome, Nîmes ou Lyon n'y arrive. Les émissions d'or et d'argent aux types et légendes des princes de la jeunesse C. et L. Caesares sont si abondantes entre 2 av. et 4 ap. J.-C., qu'on ne peut que supposer d'importants paiements de troupes soit en activité, soit transférées, soit licenciées à ce moment-là, d'autant plus que leurs découvertes sont concentrées dans le nord de la Germanie et le nord-ouest de l'Espagne.
- 15 J. Van Heesch (p. 91-100) apporte sa vision pour le nord de la Gaule. Il rappelle que la monétarisation de la société médiévale est due à l'apparition d'importantes foires et à la croissance en taille et en complexité des villes où de nombreux travailleurs spécialisés n'avaient que la monnaie pour se procurer les biens (aliments, matières premières ou biens de consommation) qu'ils ne produisaient pas eux-mêmes. Ce sont des faits bien attestés et des mécanismes économiques qu'il convient de garder en mémoire pour envisager le passage à une économie monétaire dans l'Antiquité pour laquelle les textes disponibles sont beaucoup plus rares que pour le Moyen Âge, tout en se gardant bien des anachronismes. Il est généralement admis que la société romaine du Bas-Empire est complètement monétarisée. Une longue évolution y a conduit depuis les débuts du monnayage d'or celtique. J.V.H. concentre son étude sur la période entre César et Néron (environ 50 av. à 60 ap. J.-C.) dans le nord de la Gaule. Il examine les monnayages celtiques d'or, d'argent, de potin et de bronze. Pour lui, la frappe du bronze par les peuples celtiques n'est pas un substitut à une pénurie de métal noble. Lorsqu'ils ont frappé le bronze, les Celtes avaient manifestement la volonté de produire de la petite monnaie. La présence de petites monnaies de bronze en grandes quantités indique que la société a alors atteint un haut niveau de monétarisation. Même si les frappes de bronze peuvent avoir commencé avant la Guerre des Gaules, elles deviennent de plus en plus fréquentes après 50 av. J.-C., mais toutes les régions de la Gaule n'ont pas eu le même développement. Pour le territoire des Tongres, des Nerviens et des Ménapiens, il n'y a pas de site étendu connu de l'Âge du Fer et tous les sites qui ont fourni des monnaies celtiques en grand nombre sont tous des fondations romaines ou des créations d'époque romaine. La monétarisation du territoire des Nerviens ne commence que dans les dernières décennies avant notre ère, lorsque des bases militaires romaines permanentes ou semi-permanentes sont installées près du Rhin. J.V.H. répète ce que C. Haselgrove avait écrit plus haut, que l'armée romaine entre César et Auguste est payée en or et en

argent, que les traces numismatiques des Romains de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère sont extrêmement rares en Gaule et que surtout la petite monnaie, le meilleur indicateur d'une économie monétarisée, d'origine romaine, est inconnue en Gaule avant le règne d'Auguste. À partir d'Auguste, l'armée reçoit, au moins en partie, sa solde en monnaies de bronze (cuivre ou laiton). Du coup, la présence militaire, massive et continue dans la région, en transforme l'économie. À Tongres, capitale de cité, ou dans les villages, les monnaies de bronze du règne d'Auguste et du début du règne de Tibère sont fréquentes et leur faciès est presque identique à celui des camps du Rhin ou de la Lippe. Les fameux bronzes celtiques à la légende *Avaucia* ont été frappés dans la dernière décennie avant notre ère dans un (ou des) atelier(s) situé(s) près des camps romains. Au-delà de la frontière occidentale des Tongres, on ne trouve plus de bronze *Avaucia*. Ils sont absents du territoire des Nerviens et ce que l'on trouve là, ce sont des monnaies de bronze « au rameau ». Les monnaies augustéennes en bronze sont également rares chez les Nerviens, comme si l'influence des camps du Rhin et de la Lippe cessait à leur frontière. Cette différence dans l'organisation monétaire entre les Tongres, cité stipendiaire, et les Nerviens, cité libre, pourrait s'expliquer par la différence de statut politique qui aurait donc des conséquences économiques. Les monnaies « au rameau », elles, se découvrent rarement en dehors du territoire nervien. Lorsque Rome a terminé ses campagnes en Germanie au début du règne de Tibère (14-37), l'approvisionnement de la région en petite monnaie diminue considérablement. Les premières émissions de Tibère parviennent encore dans la région en quantité appréciable, mais Rome frappe de moins en moins de bronze pour cesser complètement la frappe du bronze entre 42 et 64 ap. J.-C. Par voie de conséquence, le nord-ouest de l'Empire connaît une pénurie de petite monnaie qui entraîne une floraison de monnaie d'imitation.

- 16 Cette image de la circulation monétaire dans le nord-ouest de l'Empire diffère de celle du reste de la Gaule intérieure où la monétarisation a commencé plus tôt. Les monnaies de bronze augustéennes s'y trouvent en quantité, mais d'une façon différente de ce qui se passe dans l'arrière pays proche de la frontière militaire. En Gaule intérieure, les monnaies à l'autel de Lyon de la première série frappées entre 7 et 3 av. J.-C. sont nettement moins fréquentes que celles de la seconde série frappées entre 10 et 14 ap. J.-C. Les monnaies coupées en deux et les as des monétaires frappés à Rome sont communs sur le Rhin mais rares en Gaule. Bien que surprenante, la déclaration de Flavius Josèphe qui écrit que la Gaule n'est alors gardée que par 1200 soldats, pourrait bien être exacte. Dans l'intérieur de la Gaule, l'armée ne peut pas être la principale source de ces monnaies. Ces régions étaient déjà bien familiarisées avec la monnaie depuis au moins la fin de la Guerre des Gaules comme le montrent les nombreuses découvertes de monnaies celtiques en bronze. Les monnaies augustéennes entrent dans la circulation non seulement par des circuits différents que sur le Rhin, mais aussi plutôt à l'extrême fin du règne d'Auguste. Au contraire, les régions de la Germanie Inférieure ne se monétarisent qu'avec l'installation permanente des camps sur le Rhin donc plus tard, même si elles utilisent plus tôt la monnaie impériale romaine de bronze.
- 17 Enfin, en jetant un regard sur la monétarisation des siècles suivants, J.V.H. en retire l'impression que les petits établissements ruraux (autres que les villages, les camps ou les sanctuaires) sont plus ou moins monétarisés selon qu'ils se situent dans des zones aux sols plus ou moins fertiles. De même l'enquête menée pour sa thèse (*De muntcirculatie tijdens de romeinse tijd in het noorwesten van Gallia Belgica, de civitates van de Nerviers en de Menapiërs* (ca. 50 V.C.-450 N.C.), Brussel, 1998) montre que le nombre de communes qui

livrent des monnaies romaines du III<sup>e</sup> s. de notre ère est plus réduit que celui des communes qui livrent des monnaies augustéennes, mais que le nombre de communes qui livrent des quantités appréciables de monnaies (plus de 29) au III<sup>e</sup> s. est plus important. La nature de la circulation monétaire a changé, l'as de cuivre est remplacé par l'antoninien de mauvais billon. J.V.H. insiste encore, comme C.H., sur l'importance de la collaboration entre numismates et archéologues, sur la nécessité d'avoir davantage de fouilles de qualité recueillant les monnaies en stratigraphie pour mieux asseoir les statistiques et la connaissance des contextes. Ceci n'est possible que si les fouilles sont publiées pour que les données soient accessibles !

- 18 La découverte exceptionnelle de douze monnaies d'or gauloises dans le charnier du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme), dans les semaines qui ont précédé le symposium, dans un niveau daté du milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. par les armes nombreuses qu'il contient, amène J.-L. Brunaux (p. 101-111) à relire attentivement les textes antiques sur les pratiques religieuses des Gaulois. Malheureusement, il reste vague sur les monnaies dont il laisse la publication à d'autres. Le délai d'impression du volume aurait pu lui permettre d'y renvoyer : Louis-Pol Delestrée, « L'or du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoin d'une bataille oubliée » dans *Revue Numismatique*, 2001, p. 175-213, pl. VIII-X. Les dix hémistatères et les deux quarts de statères qui ont été émis par les peuples de la Basse-Normandie sont désormais répertoriés dans le *Nouvel atlas des monnaies gauloises* de Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache sous les n<sup>os</sup> DT 2042, 2043, 2044, 2049, 2050, 2053 et 2070.
- 19 Dans une brève contribution (p. 113-121, dont à peine 2 p. de texte), K. Gruel brosse rapidement sa vision de l'usage des monnaies gauloises dans les lieux de cultes entre Seine et Loire dans un vaste massif armoricain limité à l'est par les vallées de l'Eure et du Loir. Les sanctuaires gaulois du massif armoricain proprement dit « contiennent rarement de grandes quantités de pièces... dans des contextes contemporains ou postérieurs à la conquête ». Seuls trois sanctuaires (Vieil Évreux, Allonnes et Juvigné) ont fourni un grand nombre de monnaies ; ils sont parmi les plus à l'est de la zone étudiée. Les potins sont inexistant dans l'ouest armoricain où les monnaies de billon dominent, et présents uniquement à la périphérie est de l'espace étudié.
- 20 L.-P. Delestrée (p. 123-131) étudie le monnayage, les ateliers et la circulation monétaire chez les peuples de la Gaule Belgique dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Pour lui, pendant les 20 à 30 ans qui suivent la Guerre des Gaules, la circulation monétaire reste indigène et locale, c'est-à-dire que ce sont des monnaies gauloises qui circulent et qui ne circulent que dans une zone géographique limitée. De nombreuses frappes monétaires gauloises décentralisées auraient leur origine dans l'entourage de sanctuaires dont l'autorité ne serait pas uniquement religieuse et qui frapperaient pour des communautés plus ou moins autonomes par rapport à un éventuel pouvoir central.
- 21 N. Roymans (p. 133-157) s'intéresse aux statères des Éburons qui portent un triskèle au droit et un cheval à gauche au revers (Scheers 31). Il dresse une nouvelle carte de répartition des découvertes. Vingt après l'ouvrage pionnier de référence de S. Scheers (*Traité de numismatique celtique, 2, La Gaule belge*, 1<sup>ère</sup> éd. *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 195, 1977 ; 2<sup>e</sup> éd. Louvain, 1983), le nombre d'exemplaires recensés est passé de 17 à 74 et les provenances connues de 8 à 29. Les lieux de découverte sont clairement limités en Belgique actuelle et aux Pays-Bas, à l'ouest par l'Escaut, à l'est par la Meuse et au nord par le delta du Rhin. N.R. place leur émission au cours de la révolte des Éburons en 54-53 av. J.-C.



- 22 R. H. M. Loscheider (p. 159-179) s'attache à trouver les influences indigènes et étrangères dans les échanges illustrés par la circulation monétaire chez les Trévires aux I<sup>ers</sup> s. av. et ap. J.-C. Sa démarche est chronologique. Avant la Guerre des Gaules, il étudie la circulation des trois métaux (or, argent et potin). La seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est dominée par la circulation du monnayage indigène avec les monnaies d'argent ou de bronze à légende ARDA et les bronzes aux types d' A HIRTIUS et CARINAS. Pour le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., il s'appuie sur l'exemple des 419 monnaies romaines découvertes sur le sanctuaire de Möhn, au nord de Trêves où un tiers des monnaies sont des imitations et un tiers des monnaies déterminables (officielles aussi bien qu'imitations) sont fractionnées en moitié ou en quart jusque sous Néron, aussi bien as que semis. Plusieurs monnaies ont été oblitérées par des coups de ciseau répétés, voire poinçonnées par un seul coup suffisamment violent pour avoir traversé complètement le flan. Ces entailles uniques sont toujours en bordure du flan qu'elles perforent sur un tiers du diamètre environ. J'y vois la consécration de ces monnaies à la divinité en les retirant de l'usage des hommes ainsi que G. Aubin et J. Meissonnier ont essayé de le démontrer (« L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne » dans les actes du colloque d'Argentomagus tenu les 8-10 octobre 1992 et publiés sous la direction de Ch. Goudineau, I. Fauduet et G. Coulon, *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, éd. Errance, 1994, p. 143-152). RHML donne un tableau détaillé des monnaies de Möhn. Les petits quadrans y sont nombreux puisque, outre 24 Germanus Indutilli que les auteurs s'arrachent entre monnaie gauloise (Scheers 216), romaine impériale (RIC<sup>2</sup>249) et romaine provinciale (RPC 506), y ont été découverts 19 quadrans à l'aigle ou au taureau (RIC<sup>2</sup>227-228). Toutefois le tableau figure déjà à quelques détails près ainsi que les deux planches de monnaies romaines à la fin de l'article du même auteur p. 188-190 des actes du symposium des 15-16 avril 1999 sur Kalkriese, publiés en 2000 sous la direction de Rainer Wiegels (*Die Fundmünzen von Kalkriese und die frühkaiserzeitliche Munzprägung*) !
- 23 R. Wolters (p. 182-195) essaie de dresser un tableau d'ensemble des liens entre la monnaie et les structures économiques sous l'Empire romain. Sous la République, la circulation monétaire est fondée sur la monnaie en argent. Un grand changement s'opère sous l'Empire avec la frappe régulière des trois métaux (or, argent et bronze), en fait des quatre métaux puisque le bronze regroupe les monnaies de laiton et de cuivre. Il estime le budget de l'État romain à partir de la solde des armées, en considérant que celle-ci représente les 2/3 du budget de l'État. Les auteurs antiques précisent à quelles époques la solde a été augmentée. Du coup, en monnaie de compte, mais pas en poids de métal fin, la solde et donc le budget de l'État ont été multipliés par huit entre Auguste (27 av. - 14 ap. J.-C.) et Maximin le Thrace (235-238). Les *donativa*, distributions exceptionnelles à l'armée, représentent aussi des sommes considérables. À ce sujet, je m'étonne que R.W. ne mentionne pas parmi ses nombreuses références la Bible de P. Bastien, *Monnaie et donativa au Bas-Empire*, Wetteren, 1988.
- 24 R. Lafer (p. 197-205) a effectué une recherche épigraphique pour comparer, sous l'Empire romain, les dons dans le nord de l'Italie et la province de Norique (moitié orientale de l'actuelle Autriche), d'où il ressort que les dons tournent autour des funérailles (cérémonies d'enterrement, d'anniversaire de décès, construction de tombe ou de monument funéraire). La somme moyenne offerte aux collèges funéraires est de 2.000 sesterces aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., soit l'équivalent de 20 *aurei*. En revanche, dans la province de Norique, les mentions de dons sont rares et d'un montant beaucoup plus faible. L'explication proposée par R.L. est qu'en Norique, les dons ne se faisaient pas



seulement en espèces, mais aussi en nature, illustration d'une moindre monétarisation de la société dans cette province.

- 25 K. Strobel (p. 207-221) transporte le lecteur en Égypte romaine et, grâce à l'incomparable témoignage des papyrus, retrace son histoire monétaire à travers les variations de valeur des monnaies. Pendant les trois premiers siècles de notre ère, la monnaie frappée à Alexandrie et dans les nomes avait seule le droit de circuler en Égypte et ne devait pas en sortir. À partir de la réforme de Dioclétien en 295, l'atelier d'Alexandrie n'est plus que l'un des ateliers de l'Empire et ne travaille plus seulement pour l'Égypte qui s'ouvre aux monnaies du reste de l'Empire. La monnaie d'argent et de bronze frappée à Alexandrie pendant trois siècles est une monnaie romaine, mais avec des dénominations et des caractéristiques propres différentes de la monnaie impériale. K.S. s'attache à établir les équivalences au fil du temps à travers la documentation papyrologique.
- 26 Avant de dresser le bilan du symposium (p. 227-229), K. Strobel (p. 223-225) brosse un bref tableau du monnayage des Galates en Asie Mineure en annexe des études sur les monnayages celtiques.
- 27 Pour conclure ce long compte-rendu, je voudrais souligner les grandes variations locales dans l'adoption progressive de la monnaie dans la vie quotidienne au moment de la romanisation. La recherche se heurte toujours aux irritants problèmes de la chronologie des monnaies et de la géographie historique chez les peuples celtiques. Il est certain que tous les peuples gaulois n'ont pas eu le même territoire tout au long des trois derniers siècles avant notre ère. Pour quelques peuples seulement, nous percevons des changements dans la délimitation de leur territoire. Pour tracer les frontières sur une carte détaillée et pour situer précisément ces changements dans le temps, il y a encore bien du travail. Dans ce symposium, le processus de monétarisation a été examiné essentiellement avec le regard des numismates celtiques ; je regrette que les numismates romains n'y tiennent pas davantage de place car une vraie discussion entre archéologues et numismates et entre numismates celtiques et romains apporte un éclairage nouveau. Les progrès se feront par la publication conjointe des monnaies découvertes en fouille, si possible rattachées à une stratigraphie et aux autres mobiliers. Enfin, à travers les lacunes bibliographiques constatées, je déplore la frontière du Rhin. Les idées de l'école numismatique française ont bien du mal à pénétrer en Germanie, tout comme les acquis de la recherche allemande en numismatique peinent à se faire connaître en France. Puisse le compte-rendu de ce très riche symposium contribuer à y remédier.

---

AUTEUR

JACQUES MEISSONNIER